

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Reçu à la Sous-Préfecture de RIOM

Délibération n°2018-10

11 AVR. 2018

Nombre de Membres

En exercice : 56
Quorum : 30
Présents : 30
Représentés : 15
Votants : 45
Excusés : 26
Invités : 9

Objet

Avis sur la demande d'autorisation de prélèvement dans les eaux superficielles dans le département du Puy-de-Dôme – Année 2018 (63)

La Commission Locale de l'Eau dûment convoquée s'est réunie à Ebreuil le jeudi 1^{er} mars 2018, sous la présidence de Monsieur Pascal ESTIER.

Date de la convocation : 6 février 2018

Présents : voir annexe

Dans le cadre de l'enquête administrative relative à la demande d'autorisation pour les « prélèvements en eau superficielle pour l'irrigation » situés dans le département du Puy-de-Dôme, l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sioule a été sollicité par mail daté du 15 janvier 2018.

En application de l'article R.214-10 du code de l'environnement, la CLE dispose d'un délai de 45 jours à la date de transmission du dossier, soit jusqu'au 1^{er} mars 2018 pour émettre son avis. Le dossier a été présenté aux membres de la CLE le 1^{er} mars 2018.

Le dossier a été présenté aux membres de la CLE.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, la CLE, à l'unanimité,

CONSIDERE que le dossier fourni manque de précision. Pour chaque point de prélèvement, ni la nature des cultures, ni la période présumée d'irrigation ne sont présentées. Les impacts sur les milieux aquatiques restent très peu développés et ceux sur les autres usages non appréhendés.

CONSIDERE qu'il serait utile à la CLE, même si cela ne fait pas l'objet du présent dossier, de préciser la nature des ouvrages permettant le prélèvement et l'irrigation (seules les pompes mobiles sont précisées).

CONSIDERE que les prélèvements sur le Tyx, étant prévus à priori en juin/juillet et donc généralement hors période d'étiage sévère, ne devraient pas être une cause du maintien du déclassement au bon état sur le Tyx (état médiocre). Toutefois, la CLE rappelle que même en absence de prélèvement, le débit du Tyx à l'étiage est inférieur au débit réservé. Tout prélèvement sera donc impossible dès que le débit du cours d'eau sera inférieur à 66 l/s.

CONSIDERE que le projet est compatible avec les objectifs du SAGE Sioule et notamment avec sa disposition D. 3.2.1 portant sur les économies d'eau. Les outils de maîtrise des apports d'irrigation comme IRRICONSEIL et IRRINOV répondent aux exigences du SAGE à condition que la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme veille à leur bonne mise en œuvre.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le :

Reçu en Sous-Préfecture de Riom le :

SOULIGNE la prise en compte de la recommandation du Bureau dans la prise de l'arrêté d'autorisation 2017, à savoir préciser les volumes maximums prélevés autorisés en complément du débit pour chaque point de prélèvement.

EMET UN AVIS FAVORABLE à la demande d'autorisation de prélèvement pour l'irrigation dans les eaux superficielles dans le département du Puy-de-Dôme pour l'année 2018 avec les recommandations suivantes :

- Préciser les impacts sur les milieux aquatiques (catégorie piscicole, zones à enjeux à proximité comme les frayères ou les zones humides...)
- Préciser les impacts sur les autres usages
- Poursuivre la démarche de définition des volumes maximums autorisés

Fait et délibéré les jours, mois, et an que dessus.
A Ebreuil.

Le Président de la CLE,
Pascal ESTIER



ANNEXE : LISTE DES PERSONNES PRESENTES

NOM			REPRESENTANT	PRESENT	EXCUSE	POUVOIR DE
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DE LEURS GROUPEMENTS ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX						
Monsieur	Emmanuel	FERRAND	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes	•		
Monsieur	Yannick	LUCOT	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes	•		J. SAUTY
Madame	Caroline	BEVILLARD	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes		•	
Monsieur	Jérémy	SAUTY	Conseil Départemental de la Creuse		•	
Monsieur	Laurent	DUMAS	Conseil Départemental du Puy de Dôme		•	
Madame	Pierrette	DAFIX-RAY	Conseil Départemental du Puy de Dôme		•	
Madame	Clémentine	RAINEAU	Conseil Départemental du Puy de Dôme		•	
Monsieur	Bernard	COULON	Conseil Départemental de l'Allier		•	
Monsieur	André	BIDEAU	Conseil Départemental de l'Allier		•	
Madame	Véronique	POUZADOUX	Conseil Départemental de l'Allier		•	
Monsieur	Pascal	ESTIER	Mairie des Ancizes-Comps (63)			P. COULON
Madame	Claire	LEMPEREUR	Mairie de Montaigut-en-Combraille (63)	•		P. DAFIX-RAY
Monsieur	Joël	ACHARD	Mairie de Saint-Bonnet-près-Orcival (63)	•		
Monsieur	Daniel	SAUVESTRE	Mairie de Châteauneuf-les-Bains (63)	•		L. DUMAS
Madame	Janette	GIRAUD	Mairie de Saint-Pierre-le-Chastel (63)	•		C. RAINEAU
Monsieur	Pierre	FAURE	Mairie de Montfermy (63)	•		A. BONNIER
Monsieur	Charles	SCHIETTEKATTE	Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge (63)	•		
Monsieur	Marc	GIDEL	Communauté de Communes du Pays de St-Eloy (63)	•		M. PARIS
Monsieur	Philippe	COULON	Communauté d'Agglomération Riom, Limagne et Volcans (63)		•	
Madame	Estelle	GAZET	Mairie de Saint-Pourçain-sur-Sioule (03)		•	
Monsieur	Patrick	BERTRAND	Mairie de Contigny (03)	•		P. LENVOISE
Monsieur	Pierre	LENVOISE	Mairie de Vicq (03)		•	
Monsieur	Pierre	A. TERITEHAU	Mairie d'Ebreuil(03)	•		D. REBOUL
Monsieur	Yves	MAUPOIL	Mairie de Monestier (03)		•	
Madame	Michelle	PARIS	Mairie de Chouvigny (03)		•	
Monsieur	Daniel	REBOUL	Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne (03)		•	
Monsieur	Gilles	JOURNET	Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne (03)	•		E. GAZET
Monsieur	Jean	MICHEL	SMAD des Combrailles		•	
Monsieur	Gérard	LAPLANCHE	SIVOM Sioule et Bouble	•		J. MICHEL
Monsieur	Aymeric	BONNIER	PNR des Volcans d'Auvergne		•	
Madame	Jocelyne	BOUQUET	EP Loire		•	
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS, DES PROPRIETAIRES RIVERAINS, DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DES ASSOCIATIONS CONCERNEES						
Monsieur	Jean-Paul	GOY	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	•		
Monsieur	Nicolas	BONNEFOUS	Chambre d'Agriculture de l'Allier	•		
Monsieur	Michel	TOURNADRE	Chambre Régionale d'Agriculture	•		
Monsieur	Gilles	FAURE	Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme		•	
Monsieur	Thierry	BOUTET	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Allier		•	
Monsieur	Vincent	FERRY	France Hydroélectricité	•		EDF
Monsieur	Emmanuel	FAVRE-D'ANNE	Centre Régional de la Propriété Forestière	•		
Madame	Marie-Claire	MERCIER	Office de Tourisme des Combrailles	•		
Monsieur	Roger	VOLAT	Office de tourisme en Pays St-Pourcinois		•	
Monsieur	Bernard	DEVOUCOUX	FRANE		•	
Monsieur	Christian	BAYET	Fédération du Pêche du Puy-de-Dôme	•		
Monsieur	Mickaël	LELIEVRE	Fédération du Pêche de l'Allier	•		
Monsieur	Jean-Michel	BACH	LOGRAMI	•		
Monsieur	Gérard	QUENOT	UFC Que Choisir		•	
Madame	Audrey	PONS	Délégation Régionale D'EDF		•	
Monsieur	Romain	LEGRAND	Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne	•		FRANE
COLLEGE DES REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS						
			Préfecture de la Région Centre		•	
			Préfecture du Puy-de-Dôme		•	
Monsieur	Sébastien	DELAMARE	Sous-Préfecture de Vichy	•		
Madame	Anne-Flore	ALBIN	MISEN 23		•	
Madame	Audrey	NADALLE	MISEN 63	•		Préfecture 63
Madame	Béatrice	RAYNAUD	MISEN 03	•		
Madame	Sandrine	COULAUD	DREAL Auvergne	•		Préfecture Centre
Monsieur	Henri	CARMIE	Agence Française pour la Biodiversité	•		
Monsieur	Olivier	SIMEON	Agence de l'Eau Loire Bretagne	•		
INVITES						
Madame	Nadège	GUIMARD	PNR des Volcans d'Auvergne	•		
Monsieur	Arnaud	MULLIE	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	•		
Monsieur	Laurent	DESAUNOIS	AFB – SD 63	•		
Monsieur	Rodolphe	RIDEAU	Conseil Départemental de l'Allier	•		
Madame	Adeline	HUCLIN	SMAD des Combrailles	•		
Madame	Gaëlle	IMBERT	SMAD des Combrailles	•		
Monsieur	Vincent	JOURDAN	Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne	•		
Madame	Murielle	LOTTE	SMAT du bassin de Sioule	•		
Madame	Céline	BOISSON	EP Loire	•		

